

maintenant !

- Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances et affaires générales »

Conseil municipal du 28 septembre 2015
Séance du 21 septembre 2015

3 Communauté de l'Agglomération Creilloise - présentation au conseil municipal du rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

- **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

- **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, ATAKAYA, Mmes GOMES-NASCIMENTO, MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes MEHADJI, SAVAS, MM. BOUKHACHBA, MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme FAZAL
Mme LEHNER

Pouvoir à : Mme CARLIER
Pouvoir à : M. N'DIAYE

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39
- Nombre de conseillers en exercice : 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 39

- **Rapport de présentation :**

Monsieur Eric MONTES, conseiller municipal, expose :

Le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets a été adressé par courrier, par son Président, le 25 août 2015.

Conformément au décret n° 2000-404 en application de la loi n° 95-101 du 2 février 1995, ce rapport doit faire l'objet d'une communication au conseil municipal en séance publique et est mis à la disposition du public.

En conséquence, il vous est présenté le rapport annuel 2014 de la Communauté de l'Agglomération Creilloise sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, qui vous a été adressé par courriel avec les projets de délibérations.

Conformément à la réglementation en vigueur, ce rapport ne fait pas l'objet d'un vote de la part du conseil municipal. Il est joint en annexe au présent rapport de présentation.

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte du rapport 2014 de la Communauté d'Agglomération Creilloise, sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

maintenant !

- Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-29,
Vu le code de l'environnement,
Vu le décret n° 2000-404 en application de la loi n° 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement,
Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2010,
Vu le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,
Vu l'avis de la commission « Finances et affaires générales » en date du 21 septembre 2015,
Considérant que monsieur le Maire doit présenter le rapport annuel 2014 de la CAC sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,
Considérant que la Communauté de l'Agglomération Creilloise a transmis à la ville de Creil, ledit document,
Entendu le rapport de présentation,
■ Prend acte du rapport annuel 2014 de la Communauté de l'Agglomération Creilloise sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **29 SEP. 2015**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 30/09/15

et publication ou notification le 01/10/15

affiché le 29/09/15

CREIL, le 01/10/2015

Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe RALUY